ANODONTES NOUVELLES
DE FRANCE,

PAR

M. J. PECHAUD.

ANODONTA RENEANA.

Concha transverse suboblongo-ovata, regulariter convexa, tenui, luteo-viridescente zonulis subbrunneis concentrice ornata ac valide sulcata ; antice relative mediocri, rotundata ; postice ampla, inferius dilatato-arcuata, in rostrum perobtusum leviter ascendentem attenuata ; superne usque ad angulum recta ; inferne decurrente-convexa ; umbonibus convexis, perobtusis.

Cette espèce, à laquelle j'attribue le prénom de notre ami J. René Bourguignat, appartient au groupe des *Pammegaliana*. Elle est remarquable par l'exiguïté relative de sa région antérieure et par la forte dilatation de sa région postérieure à son bord palléal.

Long. max	127
Haut. max.	76
Épaiss. max. (à 30 des sommets ; 54 du bord antérieur ; 73 du rostre ; 40 de l'angle postéro-dorsal, et 44 de la base de la perpendiculaire).	47

Corde apico-rostrale.	94
Distance des sommets à l'angle post.-dorsal. . .	44
— de l'angle au rostre.	55
Haut. de la perpendiculaire	70
Dist. de la perpend. au bord antérieur	42
— du même point de la perpend. au rostre.	85
— enfin, de la base de la perpend. à l'angle post.-dorsal	79

Coquille de forme suboblongue-ovalaire dans une direction presque horizontale, malgré la dilatation accentuée du bord postéro-palléal, et offrant deux entrebâillements, un inférieur et un autre plus ouvert entre le rostre et l'angle postéro-dorsal. Valves d'une convexité régulière, assez minces et délicates, très fortement silonnées par des côtes d'accroissement.

Bord supérieur presque rectiligne jusqu'à l'angle, puis descendant sur le rostre dans une direction d'abord un tant soit peu concave, ensuite faiblement convexe ; région antérieure arrondie, décurrente à la base ; bord supérieur très convexe-arqué et remontant sur le rostre, sous un contour arrondi des plus réguliers ; région postérieure ovalaire, deux fois plus longue que l'antérieure, très dilatée inférieurement, offrant sa plus grande dilatation à 32 millimètres en arrière de la perpendiculaire, et finissant par s'atténuer en une partie rostrale, très obtuse, largement ronde, paraissant, néanmoins, comme remontante par suite du vaste contour arrondi de sa partie inférieure.

Sommets (érodés) très obtus, écrasés, se confondant dans la convexité de la région ombonale. Arête dor-

sale assez accentuée, limitée par deux légers sillons s'étendant des sommets au contour postérieur. Crête faiblement comprimée, fort peu étendue.

Épiderme d'un jaune verdâtre, cerclé de zones d'un ton brunâtre, et sillonné par de fortes stries d'accroissement, sorte de côtes grossières, saillantes, devenant faiblement feuilletées vers les contours. Nacre interne d'un blanc irisé. Ligament postérieur large, à peine saillant et à moitié recouvert. Lunule allongée, subtriangulaire.

Étang-Neuf, près de Saint-Saulge, dans la Nièvre.

ANODONTA PHILHYDRA.

Concha oblonga in directione declivi, sat tumida, crassa, ponderosa, concentrice passim sulcata, uniformiter atro-rubella ; antice rotundata, inferius decurrente ; postice declivi-oblonga in rostrum truncatulum sat elongatum, producta ; superne usque ad angulum convexa ; inferne arcuata, demum ad basin rostri subconcava ; umbonibus tumidis, rotundatis, non prominentibus.

Cette Anodonte, du groupe des *Ponderosiana*, est un Acéphale de taille médiocre, relativement bombé, à test épais, pesant, bâillant en avant et en arrière, et remarquable par sa forme oblongue dans une direction descendante, terminée par une partie rostrale troncatulée, à bec légèrement prolongé et un tant soit peu recourbé.

Long. max. 90
Haut. max. 50

Epaiss. max. (à 24 des sommets ; 35 du bord antér. ; 52 du rostre ; 35 de l'angle post.-dors., et 24 de la base de la perpend.). 35
Corde apico-rostrale 71
Dist. des sommets à l'angle post.-dorsal. 43
— de l'angle au rostre 34
Haut. de la perpendiculaire 47
Dist. de la perpend. au bord antérieur. 28
— du même point de la perpend. au rostre. . 62
— enfin, de la base de la perpend. à l'angle post.-dorsal 53

D'après ces mensurations, l'on voit que la crête dorsale est fort allongée et qu'elle dépasse de 9 millimètres la distance de l'angle au rostre, que le maximum de la convexité est à égale distance des sommets et de la base de la perpendiculaire, et à égale distance également des extrémités antérieure et postérieure.

Bord supérieur légèrement convexe jusqu'à l'angle, puis descendant sur le rostre sous un contour déclive-rectiligne ; région antérieure ronde, décurrente à la base ; bord inférieur déclive jusqu'à 25 millimètres en arrière de la perpendiculaire, puis éprouvant, à partir de ce point, une faible concavité jusqu'à l'angle inférieur de la subtroncature rostrale ; région postérieure oblongue dans un sens incliné, un peu plus longue que l'antérieure, et s'atténuant en une partie rostrale troncatulée, formant bec et regardant obliquement en bas.

Sommets (érodés) ventrus, arrondis, non saillants, ne dépassant pas le niveau de la convexité ombonale ;

arête dorsale accentuée, donnant lieu à un renflement émoussé s'étendant des sommets à l'angle supérieur de la subtroncature rostrale. Crête écourtée, médiocrement comprimée, à angle postéro-dorsal aigu.

Épiderme d'une teinte noire-rougeâtre uniforme, sillonné de stries d'accroissement grossières, çà et là saillantes, ressemblant à des côtes. Nacre interne d'un blanc-bleuacé bien irisé. Ligaments : *postérieur* gros, allongé, assez saillant ; *antérieur* puissant, lamelleux. Lunule allongée, étroite.

Ruisseau de Beaureplet, près de Saint-Saulge, dans la Nièvre.

ANODONTA ELODŒA.

Concha subdeclivi-oblongo-elongata, parum convexa, sat tenui, atro-cinerea, ad umbones luteo-rubella, ac subtiliter striata ; antice medioeri, rotundata, inferius decurrente ; postice suboblonga, elongata, in rostrum inferum truncatulumque producta ; superne usque ad angulum recta ; inferne leviter arcuata ; umbonibus rotundatis ac valde compressis.

Coquille, du groupe des *Anatiniana*, voisine pour la taille de la *Rayi*, non en forme de fer de lance, mais d'une forme oblongue-allongée dans une direction déclive, terminée par un rostre largement troncatulé.

Long. max.	78
Haut. max.	43
Épaiss. max. (à 18 des sommets ; 36 du bord antér. ; 44 du rostre ; 20 de l'angle post.-dors.; 28 de la base de la perpend.).	24

Corde apico-rostrale	62
Dist. des sommets à l'angle postéro-dorsal. . . .	30
— de l'angle au rostre.	38
Haut. de la perpendiculaire	39
Dist. de la perpend. au bord antérieur.	24
— du même point de la perpend. au rostre. .	53
— enfin, de la base de la perpend. à l'angle postéro-dorsal.	45

Bord supérieur droit jusqu'à l'angle, puis descendant d'une façon rectiligne sur le rostre ; région antérieure assez exiguë, arrondie et décurrente à la base ; bord inférieur légèrement convexe dans toute son étendue ; région postérieure suboblongue, un peu plus de deux fois plus longue que l'antérieure, augmentant en hauteur jusqu'à 26 millimètres en arrière de la perpendiculaire, se terminant enfin par un large rostre inférieur troncatulé.

Sommets (érodés) arrondis, écrasés, se confondant dans la convexité. Arête dorsale peu prononcée. Crête assez comprimée notamment vers l'angle. Convexité des valves médiocre, dont le maximum (24) est assez rapproché du bord supérieur.

Épiderme d'un cendré noirâtre, passant au jaune rougeâtre sur la région ombonale, sillonné de striations délicates devenant feuilletées vers les contours. Nacre interne d'un blanc bleuacé. Ligament postérieur allongé, mince, aux trois quarts recouvert. Lunule très longue.

Ruisseaux de Bicherolles et de Beaureplet, près de Saint-Saulge (Nièvre).

ANODONTA CAMURINA.

Concha obtuse subtrigonali-ovata in directione declivi, compressa, tenui, striata, brunneo-atra et ad umbones luteo-aurantiaca ; antice rotundata, inferius valde decurrente ; postice decliviter amplo-ovata, in rostrum obtusum inferumque terminata ; superne convexa ; inferne decurrente-subarcuata ; umbonibus omnino compressis, perobtusis.

Acéphale, du groupe des *Lusitaniana*, peu bombé (convexité régulière), d'une forme obtusément subtrigonale-ovalaire dans une direction déclive, terminé par une large partie rostrale arrondie, regardant en bas.

Long. max.	71
Haut. max.	47
Épaiss. max. (à 17 des sommets ; 30 du bord antér. ; 44 du rostre ; 29 de l'angle post.-dors. ; 27 de la base de la perpend.).	23
Corde apico-rostrale.	60
Dist. des sommets à l'angle postéro-dorsal . . .	37
— de l'angle au rostre	32
Haut. de la perpendiculaire.	43
Dist. de la perpend. au bord antérieur.	24
— du même point de la perpend. au rostre. .	49
— enfin, de la base de la perpend. à l'angle postéro-dorsal.	46

Bord supérieur régulièrement convexe jusqu'à l'angle, puis descendant d'une façon rectiligne ; ré-

gion antérieure arrondie, très décurrente ; bord inférieur subconvexe, très descendant, s'arrondissant à son extrémité ; région postérieure largement ovalaire dans une direction déclive, augmentant jusqu'à 20 millimètres en arrière de la perpendiculaire, deux fois plus longue que l'antérieure, et se terminant par un large rostre inférieur et arrondi.

Sommets (érodés) écrasés, sans saillie. Arête dorsale nulle, confondue dans la convexité. Crête comprimée vers l'angle. Épiderme jaune-orangé sur la région ombonale, d'un brun-noirâtre uniforme sur le reste de la surface. Stries d'accroissement médiocres, très feuilletées. Nacre interne d'un blanc bleuacé. Ligament postérieur symphynoté. Lunule étroite, très longue.

Ruisseau de Bicherolles, près de Saint-Saulge, dans la Nièvre.